

27.05.2011 – 15:30 Uhr

Centrales électriques du lac de Biene SA / Centrale hydroélectrique de Hagneck - obtention du permis de construire

Bern (ots) -

L'Office des eaux et des déchets du canton de Berne (OED) a délivré à la société Centrales électriques du lac de Biene SA (CELBI), détenue à 50% par la ville de Biene et à 50% par BKW FMB Energie SA, le permis de construire pour la rénovation de la centrale hydroélectrique de Hagneck. Après l'expiration du délai d'opposition, CELBI commencera en juillet 2011 les travaux de construction et d'installation. La production d'électricité de la centrale augmentera de 35%, passant ainsi de 80 à 108 gigawattheures (GWh). L'installation contribuera à garantir l'approvisionnement de la région du Seeland avec une énergie locale et renouvelable.

Après une phase de planification de 15 ans, la centrale hydroélectrique de Hagneck va être rénovée en tenant compte des impératifs liés à la protection du patrimoine culturel, des monuments historiques et de l'environnement (pêche notamment) ainsi que des mesures de protection contre les crues. L'exploitation de la centrale existante se poursuivra comme à l'accoutumée pendant toute la durée des travaux.

La centrale hydroélectrique rénovée sera mise en service en 2015, après 4 années de travaux, et approvisionnera près de 27 000 ménages en électricité. Les coûts d'investissement s'élèvent à environ 150 millions de CHF.

Contact:

Service de presse CELBI c/o BKW FMB Energie SA
Tél. 031 330 51 07
Fax 031 330 57 90

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001009/100625887> abgerufen werden.